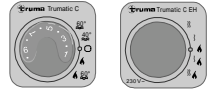


# Trumatic C 6002 EH



## Mode d'emploi



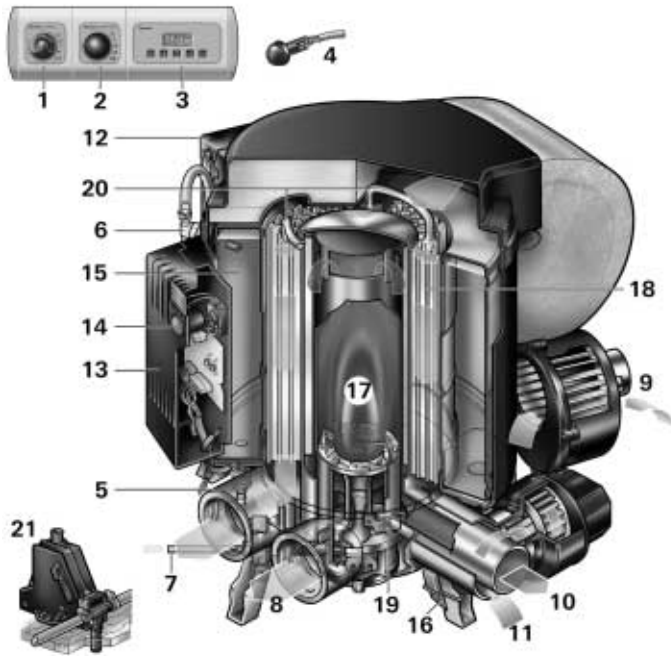
Truma Gerätetechnik  
GmbH & Co. KG  
Postfach 1252  
D-85637 Putzbrunn

## Service

Telefon +49 (0)89 4617-142  
Telefax +49 (0)89 4617-159

e-mail: [info@truma.com](mailto:info@truma.com)  
[www.truma.com](http://www.truma.com)

# Trumatic C 6002 EH



- 1 Pièce de commande
- 2 Commutateur d'énergie
- 3 Minuterie ZUC 2 (accessoire)
- 4 Sonde de température ambiante
- 5 Raccordement d'eau froide
- 6 Raccordement d'eau chaude
- 7 Raccordement de gaz
- 8 Sorties d'air chaud
- 9 Retour de circulation d'air
- 10 Évacuation de gaz d'échappement
- 11 Alimentation en air de combustion
- 12 Unité de commande électronique
- 13 Électronique de puissance
- 14 Commutateur de surchauffe 230 V
- 15 Récipient d'eau (12 litres)
- 16 Allumeur
- 17 Brûleur
- 18 Échangeur de chaleur
- 19 Protection contre la surchauffe
- 20 Résistances 230 V
- 21 Soupape de sûreté/de vidange

## Descriptif du fonctionnement

L'appareil combiné **Trumatic C 6002 EH** allie les avantages d'un chauffage électrique fixe à la puissance de chauffe élevée d'un chauffage autonome au gaz.

Vous disposez de 3 possibilités de choix de type d'énergie selon que vous souhaitez générer seulement de l'eau chaude **en mode été**, seulement de la chaleur ou bien de la chaleur et de l'eau chaude **en mode hiver** :

– seulement **du gaz** (propane/butane) pour l'utilisation en autarcie

– seulement **de l'électricité** (230 V) pour l'utilisation stationnaire sur les terrains de camping

– ou **gaz et électricité** (simultanément).

### Mode été (eau chaude seulement)

Pour la production d'eau chaude, on utilise soit le mode gaz, soit le mode électricité 230 V. La température de l'eau peut être réglée sur 40°C ou 60°C.

En **mode gaz**, l'appareil sélectionne automatiquement le plus petit réglage du brûleur, c'est-à-dire 2000 W. Alimentée en courant par la batterie 12 V du bord, la commande entièrement automatique régule la température de l'eau.

Pour le **mode électricité**, on peut choisir manuellement entre une puissance de 900 W (3,9 A) ou 1800 W (7,8 A) en fonction de la protection par fusible sur le terrain de camping.

**i** Le **mode mixte** (gaz et électricité simultanément) n'est pas possible. Avec ce réglage, l'appareil choisit automatiquement le mode électricité avec la puissance choisie de 900 W ou 1800 W. Pas d'activation du brûleur de gaz.

### Mode hiver (chaleur et eau chaude)

Pour l'utilisation en hiver, on peut choisir les 3 possibilités de choix énergétique.

En **mode gaz** l'appareil choisit automatiquement le réglage du brûleur nécessaire (2000 W, 4000 W ou jusqu'à 6000 W) en fonction des exigences de puissance (celles-ci résultent de la différence entre la température ambiante réglée et la température ambiante actuelle). La soufflerie d'air de circulation nécessaire pour la distribution d'air chaud ainsi que la commande entièrement automatique pour la surveillance de température ambiante et de sécurité sont alimentées en courant par la batterie 12 V du bord.

Pour le **mode électricité**, on peut choisir manuellement entre une puissance de 900 W (3,9 A) ou 1800 W (7,8 A) en fonction de la protection par fusible sur le terrain de camping.

**i** En cas de besoin de puissance accrue (par exemple mise en température ou températures extérieures basses), il faut cependant

choisir le mode gaz ou mixte, car le mode électricité 230 V d'une puissance de chauffe de 1800 W maximum n'est qu'un chauffage secondaire.

En **mode mixte**, vous disposez en cas de besoin de la pleine puissance de chauffe de jusqu'à 7800 W (gaz 6000 W + courant 1800 W). Cette combinaison garantit une mise en chauffe rapide, même par températures extérieures extrêmement basses. L'appareil sélectionne automatiquement la puissance de chauffe nécessaire (résulte de la différence entre la température ambiante réglée et la température ambiante actuelle). Le mode électricité 230 V est privilégié si les exigences de puissance restent à un niveau faible (par exemple pour maintenir la température ambiante). Le brûleur de gaz n'est activé qu'en cas d'exigence de puissance accrue ; le gas échant, il se désactive en premier lors de la mise en température.

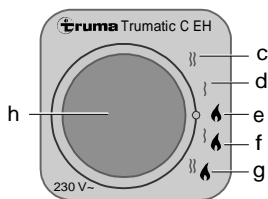
**i** Le chauffage est toujours possible sans restrictions dans tous les modes de fonctionnement (gaz, électricité et mixte) aussi bien avec que sans volume d'eau.

## Mode d'emploi

**Avant la mise en service, observer impérativement le mode d'emploi et les « Instructions d'emploi importantes » !** Il incombe au détenteur du véhicule de veiller à ce que l'appareil puisse être conduit de façon conforme.

**⚠** Avant la première utilisation, veiller impérativement à bien rincer l'ensemble de l'alimentation en eau avec une eau pure chauffée. Quand il est hors fonction, vidanger impérativement le chauffe-eau si l'on prévoit des gelées ! **Nous déclinons toute garantie pour dommages par gel !** De même, vidanger le chauffe-eau avant tous travaux de réparation ou de maintenance du véhicule (dans un atelier !), car hors courant, la soupape électrique de sûreté/de vidange s'ouvre automatiquement !

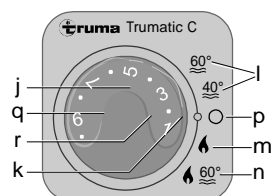
### Commutateur d'énergie



- c = Mode électricité 230 V, 1800 W
- d = Mode électricité 230 V, 900 W
- e = Mode gaz
- f = Mode mixte\* (gaz et électricité 900 W)
- g = Mode mixte\* (gaz et électricité 1800 W)
- h = Voyant de contrôle jaune « mode électricité »

\* Mode hiver seulement !  
En mode été, l'appareil sélectionne automatiquement le mode électricité avec la puissance électrique présélectionnée de 900 W ou 1800 W.

### Pièce de commande

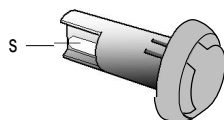


- j = Bouton rotatif pour le réglage de la température ambiante (1 – 9)

- k = Voyant de contrôle vert « Fonctionnement »
- l = Mode été (température de l'eau 40° C ou 60° C)
- m = Mode hiver (chauffage sans demande d'eau chaude)
- n = Mode hiver (chauffage avec demande d'eau chaude)
- p = Interrupteur rotatif « OFF »
- q = Voyant de contrôle jaune « Phase de préchauffage du ballon d'eau chaude »
- r = Voyant de contrôle rouge « Panne »

En cas d'utilisation de commutateurs spécifiques au véhicule, veuillez tenir compte du mode d'emploi du fabricant du véhicule.

### Thermostat de température ambiante



- s = Sonde de température ambiante

Pour mesurer la température ambiante, il y a, dans le véhicule, une sonde de température ambiante externe (s). La position de cette sonde est déterminée au cas par cas par le fabricant du véhicule, en fonction du type de véhicule. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le manuel d'instruction de votre véhicule.

Le réglage du thermostat au niveau du pièce de commande (1 – 9) doit être déterminé, au cas par cas, en fonction des besoins en chaleur et du type de véhicule. Pour avoir une température ambiante moyenne d'environ 23°C, nous vous recommandons de régler le thermostat sur 6 – 8 environ.

### Mise en service

Vérifier impérativement les points suivants avant la mise en service :

1. La cheminée est-elle libre ? Retirer impérativement d'éventuels recouvrements ; ouvrir la cheminée de pont en cas d'utilisation sur un bateau.

2. La bouteille de gaz et la soupape à fermeture rapide de la conduite de gaz sont-elles ouvertes ?

3. La protection de l'alimentation en courant 230 V sur le terrain de camping est-elle suffisante pour la puissance réglée (900 W ou 1800 W) ?

4. Le câble d'alimentation en courant pour la caravane est-il entièrement déroulé du dévidoir de câble ?

**i** **Le chauffage est toujours possible sans restrictions dans tous les modes de fonctionnement (gaz, électricité et mixte) aussi bien avec que sans volume d'eau.**

### Mode été

(eau chaude seulement)

1. Régler le mode de fonctionnement souhaité sur le commutateur d'énergie (mode gaz ou électricité).

**i** En mode été, le mode mixte (gaz et électricité) n'est pas possible. Dans ce réglage, l'appareil sélectionne automatiquement le mode électricité avec la puissance électrique présélectionnée de 900 W ou 1800 W.

2. Sur le pièce de commande, régler le commutateur rotatif sur le mode été (l) 40°C ou 60°C.

Après la mise en marche, le voyant de contrôle de fonctionnement vert (k) et le voyant de contrôle de mise en température jaune (q) sont allumés sur le pièce de commande. En mode électricité, le voyant de contrôle jaune (h) est également allumé sur le commutateur d'énergie et signale le mode 230 V.

Une fois atteinte la température d'eau réglée (40°C ou 60°C), l'appareil se met hors tension et le voyant de contrôle de mise en température jaune (q) s'éteint.

### Mode hiver

#### Chauffer avec demande d'eau chaude

1. Sur le commutateur d'énergie, régler le mode de fonctionnement souhaité (mode gaz, électricité ou mode mixte).

2. Sur le pièce de commande, tourner le bouton tournant (j) sur la position de thermostat souhaitée (1 – 9) pour la température ambiante.

3. Sur le pièce de commande, régler le commutateur rotatif sur « n ».

Après la mise en marche, le voyant de contrôle de fonctionnement vert (k) et le voyant de contrôle de mise en température jaune (q) sont allumés sur l'organe de commande. En mode électricité, le voyant de contrôle jaune (h) est également allumé sur le commutateur d'énergie et signale le mode 230 V.

En fonction du mode de fonctionnement (gaz, électrique ou mixte) et de l'exigence de puissance (différence entre la température ambiante réglée et la température ambiante actuelle), l'appareil sélectionne automatiquement la puissance requise de jusqu'à 7800 W.

L'appareil réduit sa puissance par paliers jusqu'à ce que la température ambiante réglée soit atteinte. Une fois celle-ci atteinte alors que l'eau doit encore être chauffée, la soufflerie d'air de circulation se désactive et le volume d'eau continue à être chauffé à la plus petite puissance, jusqu'à 60°C.

**i** En fonction de la puissance de chauffe pour atteindre la température ambiante, l'eau peut être chauffée jusqu'à 80°C.

Le voyant de contrôle jaune (q) signale la phase de mise en température de l'eau chaude et s'éteint une fois la température d'eau atteinte (60°C).

#### Chauffer sans demande d'eau chaude

1. Sur le commutateur d'énergie, régler le mode de fonctionnement souhaité (mode gaz, électricité ou mode mixte).

2. Sur le pièce de commande, tourner le bouton tournant (j) sur la position de thermostat souhaitée (1 – 9) pour la température ambiante.

3. Sur le pièce de commande, régler le commutateur rotatif sur « m ».

Le voyant de contrôle lumineux de fonctionnement vert (k) est allumé sur le pièce de commande après la mise en marche. En mode électricité, le voyant de contrôle jaune (h) est également allumé sur le commutateur d'énergie et signale le mode 230 V.

Dans cette position de fonctionnement, le voyant de contrôle jaune (q) n'est allumé que pour des températures d'eau inférieures à 10°C.

En fonction du mode de fonctionnement (gaz, électrique ou mixte) et de l'exigence de puissance (différence entre la température ambiante réglée et la température ambiante actuelle), l'appareil sélectionne automatiquement la puissance requise de jusqu'à 7800 W.

Une fois que la température ambiante réglée sur le pièce de commande est atteinte, le chauffage se met hors tension (indépendamment de la température de l'eau).

**i** Lorsque le chauffe-eau est rempli, l'eau est automatiquement chauffée. En fonction de la puissance et de la durée de chauffe, la température de l'eau peut monter jusqu'à 80°C.

### Arrêt

Régler le commutateur rotatif sur « p » pour l'arrêt sur le pièce de commande.

Après l'arrêt, il se peut que la soufflerie continue à tourner pour tirer parti de la chaleur résiduelle.

**i** **Pour éviter une surcharge du réseau par mégarde lors d'une remise en marche, il est recommandé de régler de nouveau l'appareil sur le mode gaz avec le commutateur d'énergie après l'arrêt.**

**Si l'on prévoit des gelées, vidanger impérativement le chauffe-eau !**

En cas d'arrêt prolongé, fermer le robinet à fermeture rapide dans la conduite d'alimentation en gaz et fermer le robinet de la bouteille.

### Défaillance du mode gaz

En cas de défaillance en mode gaz, le voyant de contrôle rouge (r) s'allume sur le pièce de commande.

Veillez consulter les instructions de recherche d'erreurs pour connaître les causes possibles.

Pour le déverrouillage, arrêter et remettre en service.

**i** Si un arrêt non prévu a lieu pendant le mode mixte (par exemple à cause d'une bouteille de gaz vide), le chauffage continue en mode électricité.

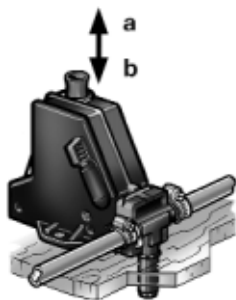
### Défaillance du mode électricité

En cas de défaillance dans le mode électricité, le voyant de contrôle jaune (h) s'éteint sur le commutateur d'énergie.

Veillez consulter les instructions de recherche d'erreurs pour connaître les causes possibles.

**i** Si l'alimentation en courant 230 V est interrompue pendant seulement un bref instant en cours de fonctionnement, le chauffage continue ensuite à fonctionner normalement.

### Soupape de sûreté/ de vidange



a = Bouton de commande « fermé »

b = Bouton de commande « vider »

**i** La soupape de vidange est maintenue fermée par une bobine électrique. Pour ne pas soumettre la batterie à une charge inutile, il est recommandé d'ouvrir la soupape de vidange lorsque l'appareil n'est pas utilisé pendant un certain temps !

A des températures de la soupape de sûreté/ de vidange inférieures à 4°C, l'eau contenue dans le chauffe-eau peut se vider d'elle-même quand l'appareil n'est pas en service (même en cas de panne) ! Pour éviter une perte d'eau, mettre l'appareil en route (mode hiver ou été) et refermer la soupape de décharge en tirant sur le bouton d'actionnement (position a).

Si le chauffage ne fonctionne pas, on ne peut refermer la soupape de sûreté/ de vidange qu'à des températures supérieures à 8°C !

La tubulure de vidange de la soupape électrique de sûreté/ de vidange doit être toujours maintenue exempte d'impuretés (neige mouillée, glace, feuilles mortes, etc.). **Pas de recours en garantie pour des dommages par le gel !**

### Remplissage du chauffe-eau

1. Fermer la soupape de sûreté/ de vidange en tirant le bouton de commande **vers le haut** (position a).

A des températures voisines de 8°C et en dessous, contacter **d'abord** le chauffage ou le chauffe-eau, pour que la soupape ne se rouvre pas !

2. Contacter le courant pour la pompe à eau (interrupteur principal ou interrupteur de la pompe).

3. Ouvrir les robinets d'eau chaude de la cuisine et de la salle d'eau (placer un mitigeur thermostatique ou à levier unique sur « chaud »). Maintenir les robinets ouverts jusqu'à remplissage du chauffe-eau par déplacement de l'air, et écoulement d'eau par les robinets.

**i** Si on utilise seulement le circuit d'eau froide sans le chauffe-eau, ce dernier se remplit néanmoins d'eau. Pour éviter des dégâts dus au gel, il faut vidanger l'eau en actionnant la soupape de sûreté/ de vidange, même si l'on n'a pas utilisé le chauffe-eau. Comme alternative, nous vous proposons de monter deux robinets d'arrêt résistants à l'eau chaude, avant le raccordement de l'eau froide et de l'eau chaude.

**!** En cas de raccordement à une alimentation en eau centralisée (eau de ville ou de campagne), il faut intercaler un réducteur de pression empêchant que la pression dans le chauffe-eau dépasse 2,8 bar.

### Vidange du chauffe-eau

1. Couper le courant à la pompe à eau (interrupteur principal ou interrupteur de la pompe).

2. Ouvrir les robinets d'eau chaude dans la cuisine et la salle d'eau.

3. Ouvrir la soupape électrique de sûreté/ de vidange en **enfonçant** le bouton de commande (position b).

Le ballon d'eau chaude est désormais vidé directement à l'extérieur par l'intermédiaire de la soupape de sûreté/ soupape de décharge. Vérifier, en installant en dessous un seau adapté, que l'eau contenue dans le ballon parvient à s'écouler intégralement (12 litres !). **Pas de recours en garantie pour des dommages par le gel !**

Le récipient d'eau est en acier inoxydable de qualité alimentaire.

Pour le détartrage du chauffe-eau, utilisez du vinaigre ou de l'acide formique, que vous versez dans le chauffe-eau par la conduite d'arrivée d'eau. Laisser agir l'acide, puis rincez soigneusement le chauffe-eau à l'eau claire. Pour la désinfection, nous recommandons « Certisil-Argento » ; les autres produits, en particulier ceux dégageant du chlore, sont inadaptes.

Afin d'éviter une prolifération des microorganismes, il convient de chauffer régulièrement le chauffe-eau à une température de 70°C (possible uniquement en service d'hiver).

L'eau contenue dans le réservoir n'est pas une eau potable !


### Fusibles 12 V

Les fusibles 12 V se trouvent sur l'unité de commande électronique (12) de l'appareil.

Ces fusibles en fil fin ne doivent être échangés que contre des fusibles de construction identique.  
F1 : 6,3 A, à action retardée  
F2 : 1,6 A, à action retardée

### Fusible 230 V

Seul un spécialiste est autorisé à échanger les fusibles et les conduites de raccordement au secteur !

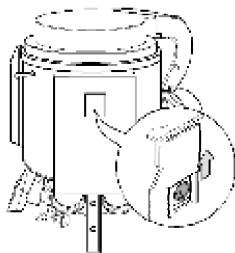
 Avant l'ouverture du boîtier pour l'électronique de puissance, l'appareil doit être séparé du secteur sur tous les pôles.

Le fusible d'appareil 230 V se trouve sur l'électronique de puissance (13) de l'appareil.


Ce fusible en fil fin ne peut être échangé que contre un fusible de construction identique.  
10 A, à action retardée, différé de mise hors circuit « H ».

## Protection contre la surchauffe 230 V

Le mode de chauffage 230 V est doté d'un commutateur mécanique de surchauffe. Si l'alimentation en courant 12 V est interrompue par exemple pendant le fonctionnement ou la durée de fonctionnement par inertie, les températures régnant dans l'appareil peuvent déclencher la protection contre la surchauffe.



Pour réinitialiser la protection contre la surchauffe, laisser refroidir le chauffage, puis remonter le capot de recouvrement de l'électronique de puissance (13) et enfoncer le bouton rouge.

 Les réparations ne doivent être effectuées que par un spécialiste !

Après un démontage du tuyau d'évacuation des gaz brûlés, il faut toujours monter un joint torique neuf !

Utiliser obligatoirement des pièces Truma originales pour tous travaux de maintenance ou de réparation.

1. Si la cheminée a été placée à proximité ou directement au-dessous d'une fenêtre à ouvrir, l'appareil doit être muni d'un dispositif de commutation autonome afin d'empêcher un fonctionnement lorsque la fenêtre est ouverte.

2. Contrôler régulièrement – en particulier après un long parcours – le bon état et le bon serrage des raccords du double tuyau de cheminée, de même que la fixation de l'appareil et de la cheminée.

3. Après une déflagration (défaut d'allumage), faire vérifier les conduits d'évacuation des gaz brûlés par un spécialiste!

4. La cheminée d'évacuation des gaz brûlés et d'aspiration de l'air de combustion doit toujours être dégagée. La nettoyer des impuretés (neige, glace, feuilles mortes, etc.).

5. Le fonctionnement du brûleur à gaz liquéfié est assisté par une soufflerie, garantissant un fonctionnement irréprochable même pendant le trajet. Les restrictions nationales doivent être respectées pour le fonctionnement pendant le trajet.

6. Le limiteur de température intégré coupe l'alimentation en gaz si l'appareil tend à devenir trop chaud. Pour cette raison, ne pas obstruer les sorties d'air chaud ni les orifices de recyclage de l'air ambiant.

7. En Allemagne, d'après le paragraphe 22a des prescriptions d'homologation des véhicules, l'échangeur de chaleur des chauffages au gaz liquéfié intégrés doit être changé au bout d'une durée de fonctionnement de 30 ans (l'année de la première mise en service doit être reportée sur la plaque du constructeur montée à demeure).

8. L'équipementier ou le détenteur du véhicule est tenu d'apposer la plaque autocollante jaune jointe à l'appareil et portant les avertissements en un endroit bien visible de chaque utilisateur (par ex. sur la porte de la penderie). Le cas échéant, réclamer la plaque auprès de Truma.

## Consignes générales de sécurité

En cas de fuite de l'installation à gaz ou en cas d'odeur de gaz :

- éteindre toutes flammes directes !
- ne pas fumer !
- éteindre les appareils !
- fermer le robinet de la bouteille !
- ouvrir fenêtres et porte !
- ne pas actionner de commutateurs électriques !
- faire vérifier toute l'installation par un spécialiste !

1. Toute modification que l'on apporte à l'appareil (y inclus les tuyaux d'évacuation ainsi que la cheminée), ou l'emploi des pièces de rechange et des accessoires fonctionnels qui ne sont pas des pièces originales Truma, ainsi que l'inobservance des instructions de montage et du mode d'emploi a pour conséquence l'expiration de la garantie et l'exonération de la responsabilité. En outre, l'autorisation d'utiliser l'appareil est annulée et entraîne dans de nombreux pays l'annulation de l'autorisation pour tout le véhicule.

2. La pression de service de l'alimentation en gaz doit concorder avec la pression de service de l'appareil (30 mbars).

3. Les installations de gaz liquéfié doivent satisfaire aux dispositions techniques et administratives du pays d'utilisation respectif (en Europe par exemple EN 1949 pour les véhicules ou EN ISO 10239 pour les bateaux). Les directives et réglementations nationales (en Allemagne par exemple, fiche de travail DVGW-G 607 pour les véhicules ou G 608 pour les bateaux) doivent être respectées.

**Le contrôle des installations au gaz** doit être effectué et renouvelé **tous les 2 ans** par un expert et doit, le cas échéant, être confirmé dans le certificat de contrôle (conformément à, par ex., en Allemagne, la feuille de travail G 607 du DVGW pour les véhicules ou la feuille de travail G 608 pour les bateaux).

**L'initiative du contrôle incombe au détenteur du véhicule.**

4. Les appareils à gaz liquéfié ne doivent pas être utilisés lorsqu'on fait de l'essence dans des parkings, des garages ou sur des ferries.

5. Lors de la première mise en marche d'un appareil sortant de l'usine (ou bien après une période d'immobilisation prolongée), un léger développement de fumée et d'odeurs peut se produire. Il est indiqué de chauffer plusieurs fois l'appareil en mode mixte/été (60°C) et d'assurer une bonne aération du local.

6. Un bruit inhabituel du brûleur révèle une panne du régulateur et entraîne la nécessité d'une vérification du régulateur.

7. Les objets sensibles à la chaleur (par ex. bombes aérosol) ne doivent pas être stockés dans la zone d'intégration du chauffage car celle-ci peut le cas échéant être sujette à des températures élevées.

8. Pour l'installation de gaz, on ne peut utiliser que des dispositifs de régulation de pression selon EN 12864 (pour les véhicules) ou bien EN ISO 10239 (pour les bateaux) avec une pression initiale fixe de 30 mbars. Le taux de débit du dispositif de régulation de pression doit correspondre au moins à la consommation maximale de tous les appareils montés par le fabricant de l'installation.

Pour les véhicules, nous recommandons le régulateur pour caravanes Truma ou, pour l'installation de gaz à deux bouteilles, le set de régulateur de pression du gaz Duomatic Plus. Les régulateurs Truma ont été conçus spécialement pour les contraintes difficiles dans les caravanes et les véhicules. Outre une soupape de sécurité contre la surpression, ils possèdent un manomètre permettant de vérifier l'étanchéité de l'installation de gaz. A des températures tournant autour de 0°C et moins, les dispositifs de réglage de la pression avec système de dégivrage (Eis-Ex) doivent être utilisés.

Utiliser exclusivement des tuyaux de raccordement des régulateurs satisfaisant aux exigences du pays. Contrôler régulièrement ceux-ci au niveau de la fragilité. Pour une utilisation en hiver, utiliser uniquement des tuyaux spéciaux résistants au gel.

## Accessoires



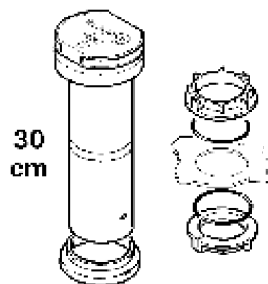
Minuterie Truma ZUC 2, cpl. avec câble de raccordement de 3 m (n° d'art. 34041-01).



Télécommande pour soupape électrique de sûreté/de vidange avec un câble de raccordement de 3 m (n° d'art. 34170-01).

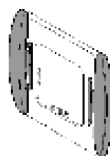
Les accessoires électriques sont dotés de fiches électriques et peuvent être branchés indépendamment.

Des rallonges de câble pour la pièce de commande, la minuterie ZUC 2 ainsi que la pièce de commande pour la commande à distance de la soupape de vidange sont livrables sur demande.



Rallonge de cheminée KVC pour le camping d'hiver (n° d'art. 34070-01). La rallonge de cheminée doit être retirée pendant les trajets.

Traversée de toit de protection pour caravanes (n° d'art. 34080-01).



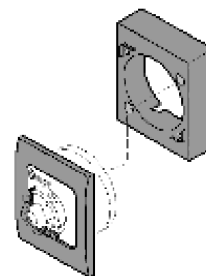
De manière standard, Truma fournit un cadre de protection adapté, de couleur gris agate, pour chaque pièce de commande et chaque minuterie.

Des cadres de recouvrement sont disponibles dans d'autres couleurs en tant qu'accessoires spéciaux. Des pièces latérales sont disponibles en 8 couleurs différentes pour servir de terminaison de cadres de recouvrement.

Veuillez interroger votre revendeur.



Clips de jonction, 4 pièces (n° d'art. 34000-60900). Ils permettent le montage de plusieurs pièces de commande Truma les uns à côté des autres.



Cadre sur crépi pour les pièces de commande Truma (n° d'art. 40000-52600). Il n'est pas possible de l'associer avec les pièces latérales.

## Déclaration de garantie du fabricant

### 1. Cas de garantie

Le fabricant concède une garantie pour des carences de l'appareil imputables à des défauts du matériau ou de la fabrication. En outre, le recours légal en garantie auprès du vendeur reste valable.

La garantie ne s'applique plus :

- pour les pièces d'usure et en cas d'usure naturelle,
- dus à l'utilisation dans les appareils de pièces autres que des pièces d'origine Truma, ou de détendeurs inappropriés,
- en cas de non-respect des instructions de montage et du mode d'emploi Truma,
- en cas d'utilisation non conforme,
- en cas d'emballage de transport inapproprié et non ordonné par Truma.

### 2. Prestations de garantie

La garantie couvre les carences dans le sens de l'article 1, se manifestant dans les 24 mois suivant la conclusion du contrat d'achat entre le vendeur et l'utilisateur. Le fabricant procédera à la remise en ordre de tels défauts, c'est-à-dire au choix par la livraison d'un appareil de rechange ou par une réparation. Si le fabricant réalise une prestation de garantie, le délai de garantie concernant les pièces réparées ou remplacées ne recommence pas du début, l'ancien délai continue à courir. Des prétentions plus poussées, en particulier des prétentions à dommages-intérêts de l'acheteur ou d'un tiers, sont exclues. Les dispositions de la législation sur la responsabilité sur le produit ne sont pas mises en cause.

Les frais de mise à contribution du service après-vente usine Truma pour remédier à une carence couverte par la garantie, en particulier les frais de transport, de manutention, de main-d'oeuvre et de matériel, sont à la charge du fabricant, pour autant que le SAV intervient sur le territoire de la République Fédérale d'Allemagne. La garantie ne couvre pas les interventions de service après-vente dans les autres pays.

Des frais supplémentaires dus à des difficultés de dépose et de repose de l'appareil (par ex. démontage et remontage de meubles ou de parties de la carrosserie) ne sont pas reconnus en tant que prestation de garantie.

### 3. Invocation du cas de garantie

Les coordonnées du fabricant sont les suivantes : Truma Gerätetechnik GmbH & Co. KG, Wernher-von-Braun-Straße 12, D-85640 Putzbrunn. En Allemagne, il convient de toujours avvertir la centrale de service après-vente Truma en cas de dysfonctionnement ; pour les autres pays, les partenaires de service après-vente correspondants sont à disposition (voir liste d'adresses). Toutes les réclamations doivent être signifiées avec de plus amples précisions. En outre, vous devez présenter votre justificatif de garantie rempli en bonne et due forme ou bien indiquer le numéro de fabrication de l'appareil, ainsi que sa date d'achat.

Pour que le fabricant puisse vérifier si l'on se trouve en présence d'un cas de garantie, l'utilisateur final doit amener ou envoyer à ses risques l'appareil au fabricant. Si le dommage porte sur un corps de chauffe (échangeur de chaleur), expédier aussi le détendeur.

Pour l'envoi à l'usine, le transport doit être réalisé en régime ordinaire. En cas d'application de la garantie, l'usine se charge des frais de transport ou des coûts d'envoi et de retour. Sinon, l'usine en avise le client et lui communique le montant du coût de la réparation qu'il devra supporter; dans ce cas, les frais d'expédition sont également à la charge du client.

## Caractéristiques techniques

établies selon la norme EN 624 et les conditions de contrôle Truma

### Type de gaz :

Gaz liquéfié (propane / butane)

### Pression de service :

30 mbars

### Volume d'eau :

12 litres

### Temps de mise en température d'env. 15°C jusqu'à env. 60°C :

Mode été / gaz : env. 35 min.

Mode été / électricité (1800 W) : env. 45 min.

Mode hiver: env. 60 min. et plus

(en fonction de la puissance de chauffe délivrée)

### Pression d'eau :

max. 2,8 bars

### Puissance de chauffe nominale :

Gaz liquéfié : 2000 W, 4000 W, 6000 W

Électricité : 900 W, 1800 W

### Consommation de gaz :

170 - 490 g/h

### Volume de transport d'air :

max. 287 m<sup>3</sup>/h (soufflage libre, sans tuyau d'air chaud)

### Consommation de courant à 12 V :

Chauffage + chauffe-eau : 0,2 - 5,9 A

Chauffage du chauffe-eau : 0,4 A

Courant de repos : 0,001 A

### Consommation de courant de la soupape de sécurité d'évacuation électrique 12 V :

0,035 A

### Consommation de courant à 230 V :

900 W (3,9 A) ou 1800 W (7,8 A)

### Poids :

env. 18,7 kg (sans volume d'eau)

### Stampille de contrôle ABG :

11111 S 301

### Déclaration de conformité :

Le chauffage Trumatic C 6002 EH a été contrôlé par le DVGW et répond à la directive CE 90/396/CEE relative aux appareils à gaz, la directive CEM 89/336/CEE, la directive basse tension 73/23/CEE ainsi que les directives CE, normes et spécifications techniques également applicables.

Le numéro d'identification CE de produit pour les pays UE est le suivant : **CE-0085AS0122**.

### Homologation CEE :

e1 022499



Sous réserve de modifications techniques !

Panne	Cause	Suppression
-------	-------	-------------

## Fonctionnement au gaz

<ul style="list-style-type: none"> <li>Après la mise en service (mode hiver et mode été), le voyant de contrôle vert du pièce de commande n'est pas allumé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de tension d'alimentation.</li> <li>Fusibles de sécurité des appareils ou du véhicule défectueux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôler la tension de la batterie 12 V.</li> <li>Contrôler tous les raccords électriques de sécurité.</li> <li>Vérifier le fusible de l'appareil (voir Maintenance).</li> <li>Vérifier le fusible du véhicule.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Après la mise en service le voyant de contrôle vert est allumé, mais le chauffage ne fonctionne pas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La température réglée sur le pièce de commande est plus basse que la température ambiante.</li> <li>Fenêtre ouverte au-dessus de la cheminée (commutateur).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Régler plus haut la température ambiante sur le pièce de commande.</li> <li>Fermer la fenêtre.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Après la mise en service du chauffage, le voyant de contrôle rouge clignote.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tension de la batterie trop faible &lt; 10,5 V.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Charger la batterie.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Env. 30 secondes après la mise en service du chauffage, le voyant de contrôle rouge reste allumé de façon ininterrompue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bouteille de gaz ou soupape à fermeture rapide de la conduite de gaz fermées.</li> <li>Conduite d'arrivée d'air coupée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôler la conduite d'arrivée de gaz.</li> <li>Contrôler les éventuels couvercles de cheminée.</li> <li>Dans le cas d'une utilisation sur un bateau, ouvrir la cheminée de pont.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le chauffage passe en mode panne au bout d'une durée de fonctionnement prolongée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sorties d'air chaud bloquées.</li> <li>Régulateur de pression de gaz gelé.</li> <li>La proportion de butane dans la bouteille de gaz est trop élevée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôle des différentes ouvertures d'échappement.</li> <li>Utiliser le régulateur du système de dégivrage (Eis-Ex).</li> <li>Utiliser du propane (le butane ne convient pas pour le chauffage, lorsque les températures descendent en dessous de 10°C).</li> </ul>

## Fonctionnement à l'électricité 230 V

<ul style="list-style-type: none"> <li>Après la mise en service, le voyant de contrôle vert du pièce de commande est allumé, le voyant de contrôle jaune du commutateur d'énergie n'est pas allumé et le chauffage ne chauffe pas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de tension d'alimentation.</li> <li>Fusible d'appareil défectueux.</li> <li>Le commutateur de surchauffe s'est déclenché.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôler la tension d'alimentation 230 V et les fusibles de sécurité.</li> <li>Vérifier le fusible d'appareil (voir Maintenance).</li> <li>Réinitialiser le commutateur de surchauffe (voir Maintenance).</li> </ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## Alimentation en eau

<ul style="list-style-type: none"> <li>Après l'arrêt du chauffage, la soupape de sûreté / de vidange s'ouvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Température extérieure inférieure à 4°C.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre le chauffage en marche (pour des températures aux alentours de 4°C et moins, la soupape de décharge s'ouvre automatiquement).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La soupape reste ouverte même après la mise en service du chauffage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Alimentation électrique 12 V absente au niveau de la soupape de décharge.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôler la tension d'alimentation 12 V et les fusibles de sécurité.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La soupape de sûreté / de vidange ne peut plus être refermée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Température extérieure inférieure à 8°C.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre le chauffage en marche (sans fonctionnement du chauffage, la soupape de décharge ne peut être refermée qu'avec des températures supérieures à 8°C).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La soupape reste ouverte même après la mise en service du chauffage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Alimentation électrique 12 V absente au niveau de la soupape de décharge.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôler la tension d'alimentation 12 V et les fusibles de sécurité.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'eau goutte de la soupape de sûreté / de vidange.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pression de l'eau trop élevée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôler la pression des pompes (max. 2,8 bars). En cas de raccordement sur un système central d'alimentation en eau (raccordement sur le réseau national ou municipal), il faut installer un réducteur de pression, qui puisse empêcher la présence de pressions supérieures à 2,8 bars dans le ballon d'eau chaude.</li> </ul>

Si ces mesures ne vous permettent pas de supprimer les pannes constatées, veuillez vous adresser, par principe, au service après-vente de Truma (voir page 52).



